

Commune de Celles
Opération de Développement Rural**Commission locale de Développement rural de Celles**

Compte-rendu de la séance du 20 décembre 2016

(19h00 à la Maison de l'Entité – Salle du Conseil communal – Rue Parfait, 14 à 7760 CELLES)

Membres présents

Yves WILLAERT – *Echevin délégué à la fonction maïorale*
Michel PECQUEREAU – *Échevin, Président de la CLDR*
Axelle CHANTRY – *Échevine du Développement rural*

Thierry BAUFFE, Carine BREDA, Damien CUIGNET, Marie-Jeanne DALEZ, Bernadette DARAS, Philippe DE KEUKELEIRE, Jean-Paul DELBECKE, Patrick DUPUIS, Annie FARVACQUE, Thierry LEFEVRE, Etienne LEROY, Pierre MORELLE, Freddy RENARD, Francis VANCLES – *Membres de la CLDR*
Eric EVRARD - *Agent de développement FRW*
Hélène VANDEWALLE - *Agent de développement FRW*

Membres excusés

Jean DELESTRAIN, David HOTTON, Thierry Eeman, Alain HUVENNE, Bernadette LEBALLY, Martine LEMAIRE, Alexandrine MAES, Jean-Claude VANMEENEN - *Membres de la CLDR*

Invités excusés

Marie-Vinciane DEBOUVRIE - *Service Travaux, Relais communal ODR*
Stéphanie GUÉRIN - *Agent de développement FRW*

Préambule

Le Président de la CLDR annonce l'ordre du jour et remercie les membres de leur présence.

Approbation du compte-rendu de la séance du 13/10/2016

Deux modifications sont apportées :

Page 2 « Il rappelle qu'il faudra inscrire au budget une somme y dédiée. » est remplacé par : « Il rappelle qu'il faudra inscrire au budget une somme qui y soit dédiée. »

Page 3 « Une membre représentative du monde associatif regrette que celui-ci n'ai pas été associée au choix de l'architecte.... » est remplacé par : Un membre représentatif du monde associatif.... ».

Le document est approuvé.

Présentation du projet de calendrier rural

Axelle CHANTRY confirme que les membres du groupe se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer le document qu'elle présente et commente en séance.

Le document sera complété d'un texte introductif précisant le contexte (PCDR) et son origine (groupe de travail issu de la CLDR). Cela permettra de démontrer la dynamique citoyenne liée à l'opération de développement rural.

Thierry BAUFFE insiste pour que ce soit ces éléments qui soient mis en avant et non ceux à connotation politique ; le calendrier doit rester neutre sur ce point.

Les membres de la CLDR prennent connaissance du contenu et émettent quelques remarques. Axelle CHANTRY les relayera vers la graphiste communale.

Les demandes de devis pour l'impression sont envoyées et le document final sera présenté lors des vœux communaux 2017.

Il sera distribué dans les foyers de l'entité ainsi que dans les écoles.

Point sur le projet de maison de village de Velaines

Axelle CHANTRY dresse les rétroactes ayant conduit à un nouveau cahier des charges (soustraction de la chapelle des Oblats du projet).

Michel PECQUEREAU s'étonne qu'il ne faille pas revoir la fiche 32 du PCDR en ce sens.

Axelle CHANTRY confirme avoir pris ses assurances sur ce point ainsi que sur l'allongement de la procédure (cf. compte rendu de la précédente CLDR) auprès de F. Otten.

Un membre regrette que la CLDR ne soit pas associée à la conception du cahier des charges.

Les autres estiment que ce n'est pas le rôle de la CLDR.

Le Secrétaire le confirme il n'a jamais connu ce type de situation.

Un membre craint que le projet proposé ne cadre pas parfaitement avec les attentes de l'associatif et s'étonne de l'ajout d'une annexe sans que cela n'ait été évoqué en CLDR.

Un autre regrette que la prospection intellectuelle ne porte pas aussi sur la bibliothèque, la maison et le jardin voisin.

Le Secrétaire signale que les bâtiments supportant à 100 % des activités relevant de la communauté française ne sont pas éligibles au développement rural ; concernant la spéculation sur la maison et le jardin voisin, cela n'a jamais été abordé lors des travaux de la CLDR eu égard du fait qu'ils étaient occupés ; une telle démarche eut été, selon certains, « indélicate ».

La notion d'extension de surface a été abordée lors de la CLDR précédente ; l'extrait du compte-rendu est lu en séance.

Le Président et le Secrétaire apportent les précisions et apaisements sur le séquençage des étapes administratives dans la mesure où la notion de projet sème la confusion.

Le travail à produire par les architectes candidats sera une esquisse traduisant les intentions de la fiche projet et pas un avant-projet figé « ferme et définitif » ; il appartiendra au comité de sélection de se prononcer sur celui rencontrant le mieux les attentes exprimées par l'associatif dans la fiche projet du PCDR.

Axelle CHANTRY confirme que la fiche du PCDR est exhaustive sur ce point.

Le Secrétaire rappelle que la CLDR, composée de membres d'associations concernées par ce projet devra se prononcer par la suite, cette fois sur l'avant-projet ; il leur sera donc possible d'apporter les correctifs éventuels.

Après débat, il est proposé d'amender le cahier des charges en élargissant le comité de sélection à 3 membres de la CLDR représentatif du milieu associatif et ayant voie délibérative. Ils se devront d'aller consulter les différentes associations afin d'identifier au mieux leurs besoins.

Les membres du quart communal de la CLDR acceptent cette proposition.

La modification sera apportée en ce sens en vue du Conseil communal du 22/12.

Le nom d'un architecte local, spécialiste de la problématique des PMR, est renseigné pour composer le jury.

A la demande de la CLDR, les membres présents du Collège communal acceptent que des noms d'architectes locaux ou ayant réalisés des projets de qualité soient renseignés au Collège en vue d'établir la liste des candidats à interroger.

Les noms seront à transmettre par mail à Marie-Vinciane Debouvrie au plus tard le 04 janvier 2017.

Site du pont d'Helchin : bilan et perspectives

Eric EVRARD signale qu'un planning indicatif d'interventions, d'animations et réalisations (pose de mobilier) a été conçu par le GT Maya.

Une journée de gestion et de plantation d'arbre aura lieu le 21/12/2016 ; tout membre de la CLDR y est le bienvenu.

Divers

▪ Groupe de travail « entrées de villages »

Axelle CHANTRY confirme que la démarche est en cours ; une réunion s'est tenue à la maison de l'entité pour identifier les secteurs concernés ; elle s'est poursuivie d'un premier repérage sur sites.

La suite de ce repérage se fera le 06/01/2017 ; le rendez-vous est fixé au CPAS de Celles à 11h30. Tout membre intéressé est le bienvenu.

▪ Matériel de réunion

Il est demandé par la CLDR que le matériel de vidéo-projection soit systématiquement installé pour les réunions.

▪ Motivation de la CLDR et recadrage des rôles

Un membre demande de lui préciser les rôles des uns et des autres.

Michel PECQUEREAU est le Président de la CLDR et Axelle CHANTRY est l'Echevine du Développement rural ; le Bourgmestre et les autres membres du Conseil communal sont l'interface entre la CLDR et ce dernier, tandis que les autres membres sont les relais vers la population.

▪ Opération de développement rural - Dynamique

A la demande de plusieurs membres de la CLDR, le Secrétaire préparera pour la prochaine réunion une présentation reprenant les rétroactes de l'opération et mettant en exergue les projets et actions enclenchés depuis le début de celle-ci ; cet exercice fera la démonstration que la dynamique citoyenne est réelle et nuancera l'apparente stagnation de la mise en vie du PCDR.

Le Secrétariat,

Le Président,

Eric EVRARD
Fondation rurale de Wallonie

Michel PECQUEREAU
Premier Échevin